



2021 : MERCI POUR VOS EFFORTS !

2022 : SUPPRESSIONS ENCORE !!!

– Bref rappel des suppressions d’emplois des années antérieures tiré des projets de loi de finances (PLF) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
– 2438	– 2023	– 1987	– 2000	– 2130	– 1630	– 1600	– 2130	– 1500	– 1800	– 1600

– Au titre des 1600 emplois supprimés pour 2022, minoré de 94 emplois (gains de productivité lié au transfert de certaines taxes douanières) et 151 emplois liés à des transferts d’autres ministères (DGDDI (144) – Taxe urbanisme (6)) viennent « minorer le volume des suppressions » pour le porter à -1355 ETP.

– La répartition locale des suppressions par catégorie d’emplois en Indre-et-Loire se présente ainsi :

	A+	A	B	C	TOTAL
SIP – PCE		– 2		– 1	– 3
Trésoreries – SGC	– 2			– 1	– 3
Direction (CSRH/SLR/EDR)			– 3	– 2	– 5
TOTAL	– 2	– 2	– 3	– 4	– 11



– 1600 EMPLOIS pour la DGFIP

– 11 EMPLOIS pour le 37

– 76 EMPLOIS VACANTS

CA SUFFIT !

Comme chaque année le mois de janvier apporte son lot de suppressions d'emplois ! 2022 n'y échappe pas !

Alors, bonne année et merci patron !

Après avoir entériné, seule, la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité avec les conséquences désastreuses que l'on connaît sur les services du département, la Direction décline maintenant le volet humain et annonce les chiffres !

Pour la Direction, l'Indre et Loire gagne des emplois 29 en tout.

Mais on peut s'arrêter là et faire dire aux chiffres ce que l'on veut qu'ils disent.

Les créations d'emplois liées au CGR de Loches (40) ne doivent pas masquer la réalité !

Dans le détail, ce sont encore 11 emplois supprimés ou compensés qui viennent s'ajouter aux 236 depuis la fusion en 2009 ! Sans compter les 76 vacances d'emplois au 1^{er} janvier 2022 !

L'hémorragie continue !

Alors quelle crédibilité apporter aux vœux de la Direction locale, de la DGFIP quand nous sommes toutes et tous confrontés à la réalité de services désorganisés croulant sous les mails, qui même avec l'investissement des agents ne sont plus capables ni de répondre dans les temps aux usagers ni de faire face aux pics d'activité dans une période où les sollicitations sont de plus en plus fortes. Les services sont à bout de souffle ! Les agents n'en peuvent plus !

Les nouvelles fermetures de service au 1^{er} janvier 2022 (Vouvray, Langeais, Château-Renault et Neuillé-Pont-Pierre), le transfert de la gestion des EHPAD à la Paierie Départementale, les nouvelles suppressions d'emplois vont avoir de nouvelles conséquences sur les usagers, dépouillés de leur service de proximité et renvoyés sur leur smartphone déshumanisant encore une fois la relation avec l'administration. Et pour les autres ceux qui sont exclus des technologies, pas grave on les renvoie quand il y en a aux Établissements France Services installés sur les sites que la DGFIP abandonne et qui n'ont pas plus les moyens de répondre !

La CGT Finances Publiques ne participera pas à ce CTL ! Nous n'irons pas voter contre une énième fois sans que nous soyons entendus.

Pour la CGT il y a mieux à faire : se mobiliser pour peser sur les choix, pour arrêter ce dépeçage et inverser la logique !

Le 27 janvier avec les salariés du public, du privé, les jeunes, les retraités pour nos emplois, nos salaires, pour le service public de proximité et de pleine compétence, nous serons en grève et en manifestation !

Rassemblement et manifestation le Jeudi 27 Janvier 2022

RDV à 10h00 Place de la Liberté à Tours